

## Concours maisons fleuries

La municipalité organise son traditionnel concours des maisons fleuries.

Pour participer il faut s'inscrire par le biais du bulletin d'inscription sur le site internet ou le déposer en mairie avant fin juin de l'année.

**Objectif du concours :** Récompenser l'investissement des habitants dans le fleurissement de leur habitation.

Les espaces fleuris et jardins devront être visibles de la voie publique.

### Critères de sélection

**Seront pris en compte :**

L'harmonie des couleurs, la densité du fleurissement, l'originalité, la diversité et le choix des plantes, l'entretien général et la propreté.

### Palmarès

A l'issue de la tournée de la commission la deuxième quinzaine du mois de juillet, un classement sera établi.



✂

### BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

**NOM :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_ **mail :** \_\_\_\_\_

Fais-le,

Signature :